

Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du Centre d'études de l'emploi et du travail
Juin 2020

161 le cnam
ceet

LES INÉGALITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : QUELLES CARACTÉRISTIQUES COMPTENT LE PLUS POUR LES HOMMES ET POUR LES FEMMES ?

Kévin Fourrey
post-doctorant au Cnam-CEET

À partir des résultats de l'Enquête Emploi 2018 et d'une méthodologie originale, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* étudie la différenciation par genre des situations sur le marché du travail en France. L'analyse met en exergue qu'un même ensemble de caractéristiques individuelles (diplôme, âge, situation familiale, etc.) ne joue pas le même rôle dans le rapport à l'emploi pour les femmes et les hommes. Si l'importance de certains facteurs tels que le diplôme est confirmée, cette étude montre toutefois que d'autres caractéristiques peuvent jouer un rôle important pour expliquer certaines inégalités et que ces facteurs ne sont pas nécessairement les mêmes pour les femmes et les hommes. Par exemple, lorsqu'il est question de temps partiel, la contribution associée à la présence d'enfants surpasse toutes les autres pour les femmes (y compris celle du diplôme et de l'âge), alors qu'elle est peu présente chez les hommes.

Les politiques publiques de l'emploi ont des objectifs nombreux, en premier lieu l'augmentation de l'emploi et la lutte contre le chômage. La stratégie « Europe 2020 » avait notamment pour objectif un taux d'emploi de 75 % pour la population âgée de 20 à 64 ans. D'après Eurostat, cet objectif a été atteint pour les hommes en 2018 (75,2 %), mais ne l'est toujours pas pour les femmes (68,1 %). Dans ce contexte, la présente étude entend contribuer à une meilleure compréhension des situations des individus sur le marché du travail, notamment des différences qui subsistent entre les femmes et les hommes. Grâce à une approche originale, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* met en exergue les différences par genre en termes de liens entre caractéristiques individuelles et statuts d'activité.

Le statut d'activité est ici basé sur la définition du Bureau International du Travail (BIT) et la déclaration des individus (dans l'Enquête Emploi). On définit quatre statuts d'activité : emploi à temps plein, emploi à temps partiel, chômage et inactivité. L'analyse est menée séparément pour les femmes et pour les

hommes, afin d'identifier les différences par genre en matière d'insertion sur le marché du travail. Cela se traduit notamment par des répartitions très inégales selon les différents statuts d'activité (tableau 1). La part des femmes inactives (17,7 %) est plus élevée que celle des hommes inactifs (8,2 %), les femmes sont aussi également plus nombreuses à être à temps partiel (20,8 %, contre 5,6 % des hommes). Seule la part de chômage est similaire pour les deux groupes.

Tableau 1 : répartition des individus de 18 à 59 ans selon le statut d'activité en 2018

	Inactivité	Chômage	Emploi à temps partiel	Emploi à temps plein
Femmes	17,2%	7,5%	20,8%	54,3%
Hommes	8,2%	8,2%	5,5%	77,7%

Source : enquête Emploi 2018 - Population : France, 18-59 ans, étudiant.e.s et retraité.e.s exclu.e.s.

De plus, les caractéristiques individuelles qui influencent le statut d'activité sont elles aussi inégalement distribuées entre les femmes et les hommes (tableau 2). Les femmes ont notamment des

niveaux de diplôme plus élevés : 40 % ont au moins un diplôme équivalent BAC +2, contre 34 % des hommes. Les hommes sont quant à eux plus nombreux à avoir un diplôme de niveau CAP-BEP (27 %) que les femmes (21 %). Par ailleurs, la part des femmes sans enfant dans le ménage (51 %) est plus faible que celle des hommes (58 %), ce qui s'explique en partie par une situation de monoparentalité plus fréquente pour les femmes. Autre différence notable, les femmes ont plus souvent un.e conjoint.e en emploi que les hommes (56 % des femmes contre 49 % des hommes), et les hommes ont plus souvent un.e conjoint.e inactif.ve que les femmes (12 % des hommes contre 7 % des femmes). L'ensemble des caractéristiques présentées dans le tableau 2, ainsi que l'âge des individus et l'origine sociale, sont utilisées par la suite pour estimer les probabilités d'avoir les différents statuts d'activité considérés. L'origine sociale est approximée par la catégorie socioprofessionnelle (CSP) des parents.

Tableau 2 : répartition des femmes et des hommes par caractéristiques

Caractéristique	Femmes	Hommes	Caractéristique	Femmes	Hommes		
Diplôme	Master et +	11,1%	11,9%	Activité Conjoint.e	Sans conjoint	32,8%	34,9%
	Bac +3-4	12,9%	8,9%		Actif.ve occupé.e	56,1%	49,4%
	Bac +2	16,5%	13,2%		Chômeur.se	3,2%	3,5%
	Bac Général	5,4%	4,2%	Inactif.ve	8,0%	12,2%	
	Bac Pro.	14,4%	15,4%	Française	86,9%	88,3%	
	CAP - BEP	21,0%	27,1%	Nationalité	Française, né.e étranger.ère	4,7%	4,1%
Brevet ou inf.	18,7%	19,4%	Étrangère		8,4%	7,6%	
Enfant.s	< 3 ans	12,2%	11,2%	Zone Urbaine	Grande aire urbaine	73,8%	74,0%
	Sans enfant	50,8%	58,5%		Petite aire urbaine	5,3%	5,5%
	1 enfant	21,4%	16,8%		Ville multipolaire	5,0%	5,3%
	2 enfants	19,4%	17,4%		Ville isolée	3,5%	3,7%
≥ 3 enfants	8,4%	7,3%	ZUS ou QP		9,4%	8,8%	
DOM	Habitant dans un DOM	3,1%	2,7%				

Source : enquête Emploi 2018 - Population : France, 18-59 ans, étudiant.e.s et retraité.e.s exclu.e.s. Note de lecture : parmi les femmes, 11,13 % ont au moins niveau master.

Dans la suite de nos analyses, à partir de la méthodologie adoptée (encadré n°1), nous répondrons aux questions suivantes pour chaque groupe (femmes et hommes) : à quel point les probabilités d'être dans les différents statuts d'activité sont-elles distribuées de manière égalitaire ? Quels sont les facteurs qui expliquent le mieux l'inégalité de cette distribution ? Nous commencerons par la situation la plus éloignée de l'emploi (l'inactivité), puis nous discuterons du risque d'être au chômage, et terminerons par l'étude de la probabilité d'être en emploi, en différenciant temps partiel et temps plein.

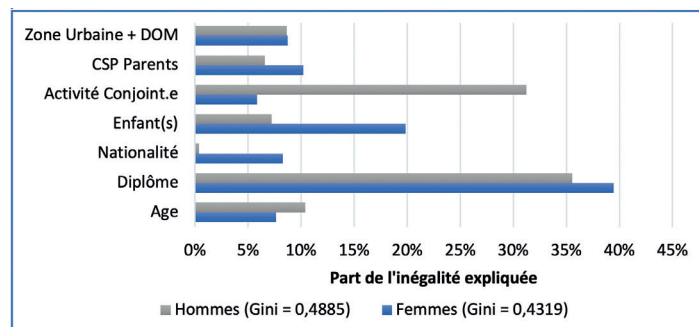
● Un faible niveau de diplôme, première contribution à l'inactivité

Les femmes sont plus souvent inactives que les hommes, mais pour des raisons différentes (graphique 1). Pour les deux

sexes, la principale contribution dans l'inégale probabilité d'être inactif.ve est le niveau de diplôme. Ce facteur explique près de 35% de l'inégalité chez les hommes et près de 40% chez les femmes. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'individu a de chances d'être actif.

Le nombre et l'âge des enfants jouent aussi un rôle important, notamment chez les femmes. En effet, ce facteur a une contribution presque trois fois plus importante chez les femmes que chez les hommes. C'est même la source d'inégalité la

Graphique 1 : les contributions au risque d'être en inactivité par genre



Source : enquête Emploi 2018 et auteur. Population : 18-59 ans, hors retraité.e.s et étudiant.e.s - Note de lecture : chez les hommes, les différences d'âge contribuent à hauteur de 10% à l'inégalité expliquée du risque d'être inactif.

plus importante après le diplôme pour les femmes. En détail, il apparaît que seul l'effet du nombre d'enfants compte chez les hommes, alors que l'effet âge (c'est-à-dire avoir un enfant de moins de trois ans) compte pour moitié dans cette contribution pour les femmes. Ceci est la résultante de la prise d'un congé parental à la naissance d'un enfant pour une part importante de femmes. Par ailleurs, l'effet de la présence d'un enfant en bas âge est vraisemblablement plus important pour les femmes les moins diplômées (Guergoat-Larivière et Lemière, 2018).

Pour les hommes, la seconde contribution la plus importante à la probabilité d'être en inactivité est le statut du conjoint. Quatre situations sont considérées pour le décrire : célibataire, en couple avec un.e conjoint.e inactif.ve, en couple avec un.e conjoint.e au chômage et en couple avec un.e conjoint.e en emploi. À caractéristiques données, il ressort que la probabilité d'être inactif pour un homme est plus importante s'il est célibataire, alors que la probabilité d'être inactive pour une femme est plus grande si son ou sa conjoint.e est en emploi ou inactif.ve. Dans la population étudiée le taux de célibataires est similaire dans

Encadré 1

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE

Les données proviennent de l'Enquête Emploi 2018 réalisée par l'INSEE. L'échantillon utilisé comprend tous les individus âgés de 18 à 59 ans, qui ne sont ni étudiant.e.s ni retraité.e.s. Après traitement, 225 381 individus composent l'échantillon, soit 108 863 hommes et 116 518 femmes.

La méthode se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, un modèle logistique multinomial linéaire est estimé pour chaque sexe, afin d'établir la probabilité d'être dans un statut sur le marché du travail pour les femmes et les hommes. Cela permet de déterminer la probabilité pour chaque individu d'être dans chaque situation. Notons que le modèle économétrique s'inscrit dans une approche descriptive et n'entend pas tirer de conclusions quant à la causalité des variables.

Ensuite, au sein de chaque groupe, l'inégalité de probabilité d'avoir un statut sur le marché du travail (expliquée par le modèle) est décomposée d'après la méthodologie proposée par Chantreuil et

al. (2019), adaptée par l'auteur aux modèles économétriques. Cette méthode permet d'attribuer à chaque facteur (diplôme, âge, etc.) une part de l'inégalité, appelée contribution. La contribution d'un facteur à l'inégalité est la moyenne de l'ensemble de ses contributions marginales pour toutes les combinaisons de facteurs possibles. Par exemple, la contribution marginale du diplôme pour la combinaison de facteurs {diplôme, âge, nationalité} est égale à l'inégalité produite par cette dernière combinaison, moins celle créée par cette même combinaison mais où le diplôme n'est plus source d'inégalité.

L'outil utilisé offre plusieurs avantages : il permet de répartir l'inégalité totale d'une distribution entre l'ensemble des facteurs considérés, sans être dépendant de l'ordre de prise en compte des facteurs, ni des modalités de référence des variables qualitatives utilisées dans les modèles économétriques (y compris la variable dépendante). Il peut être utilisé avec une large variété de mesures d'inégalité : l'indice de Gini est utilisé ici.

les deux groupes (34%), pour autant environ 60% des hommes inactifs sont célibataires contre 36% des femmes inactives. Par ailleurs, les hommes célibataires sont sur-représentés parmi les inactifs, notamment chez les plus de 30 ans. Ce phénomène n'est pas observé chez les femmes. Si l'analyse ne permet pas de déterminer si c'est le célibat qui cause l'inactivité ou le contraire, notamment du fait que les célibataires (hommes et femmes) sont plus souvent des individus avec des ressources culturelles et économiques plus faibles (Bouchet-Valat, 2018), il apparaît que le célibat pour les hommes va davantage de pair avec l'inactivité¹.

La nationalité joue également de manière différente selon le sexe. Celle-ci contribue à hauteur de 8,3% à l'inégale probabilité d'être inactive chez les femmes, alors que sa contribution est quasiment nulle chez les hommes. À caractéristiques égales et relativement aux femmes françaises nées françaises, les étrangères et les françaises après naissance ont respectivement 1,3 et 2,43 plus de chance d'être au chômage plutôt qu'inactives. Quant aux hommes, même si des effets semblables mais moins marqués sont observés, les contributions du diplôme et du statut du conjoint à l'inégalité dominante.

● Chômage et célibat : quand les deux vont de pair...

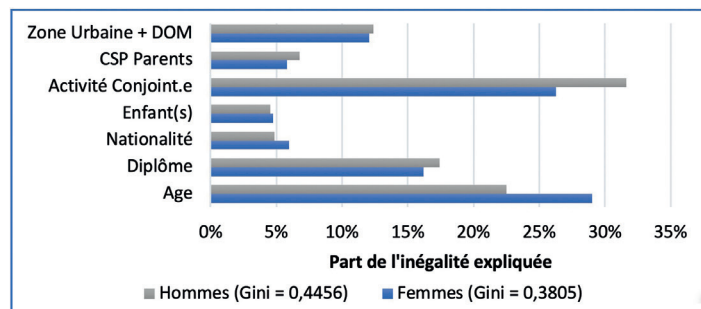
De même que pour l'inactivité, il convient d'abord de souligner que la distribution des probabilités d'être au chômage est très inégale chez les femmes et les hommes (graphique 2), signe de la forte inégalité face à ce risque.

L'âge constitue la première source d'inégalité chez les femmes et la deuxième chez les hommes. Au sein des deux groupes, plus un individu est âgé moins il est probable qu'il soit au chômage, soit parce qu'il est dans une situation d'inactivité (notamment s'il a plus de 50 ans), soit parce qu'il est actif occupé sur le marché du travail. Cette forte contribution révèle principalement la difficile insertion sur le marché du travail des plus jeunes avec peu ou pas d'expérience professionnelle (Minni et Galtier, 2017), la part des chômeurs chez les actifs de moins de 25 ans étant supérieure à 20%. Cela est d'autant plus vrai s'ils sont peu ou pas diplômés, comme le soulignent les fortes contributions du diplôme.

Le statut du conjoint joue une nouvelle fois un rôle important pour les hommes, mais également pour les femmes cette fois-ci. Ce facteur contribue respectivement pour 32% et 26% dans l'inégalité du risque d'être au chômage. Pour ces deux groupes, à caractéristiques données, le risque de chômage est plus grand pour les célibataires et les individus dont le ou la conjoint.e est au chômage. La part des célibataires parmi les chômeurs.euses est de 61% pour les hommes et 54% pour les femmes, et même si elle est plus forte chez les jeunes, elle reste élevée à tout âge (toujours supérieur à 40%). Dans les deux groupes, la part des chômeurs avec un.e conjoint.e au chômage est de 6%. Ce dernier cas peut être le symbole d'une certaine homogamie des couples sur le marché du travail (Biausque et Govillot, 2012), c'est-à-dire pour ce cas précis de couples qui partagent des caractéristiques similaires, mais peu adaptées à l'insertion sur le marché du travail. Toutefois, le lien de causalité entre chômage et vie de couple ne peut être ici établi (Solaz, 2013). Le chômage peut retarder la formation de vie en couple et augmenter son

1. Toutefois, les premières investigations menées qui contrôlent de ce biais d'endogénéité ne modifient les résultats qu'à la marge.

Graphique 2 : les contributions au risque d'être au chômage par genre



Source : enquête Emploi 2018 et auteur. Population : 18-59 ans, hors retraité.e.s et étudiant.e.s - Note de lecture : chez les hommes, les différences de nationalité contribuent à hauteur de 5% dans l'inégalité expliquée du risque d'être au chômage.

risque de dissolution. Inversement, une rupture conjugale peut augmenter le risque de chômage du fait d'une modification de charges domestiques, de la perte du capital social apporté par le conjoint ou encore de conséquences psychologiques provoquées par la rupture.

● Les enfants, principal facteur associé au temps partiel chez les femmes

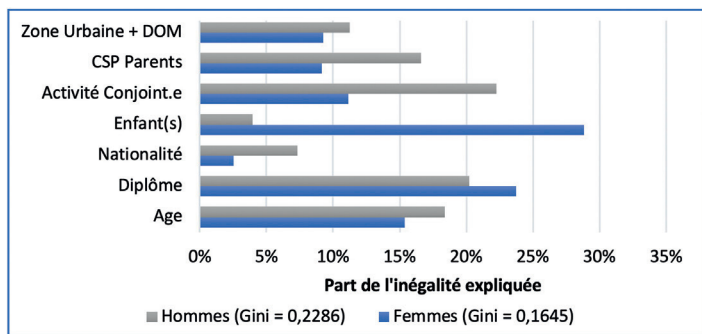
Le recours au temps partiel est bien plus fréquent pour les femmes que pour les hommes. Le nombre et l'âge des enfants apparaît comme la caractéristique la plus associée à ce recours. En effet, ce facteur contribue à près de 29% dans l'inégale probabilité parmi les femmes d'être à temps partiel, contre moins de 4% pour les hommes (graphique 3). Dans le détail, il s'avère que cette contribution est quasi-exclusivement due à l'effet du nombre d'enfants. Cet effet prépondérant pour les femmes est en grande partie la conséquence des normes sociales quant à la répartition des rôles au sein de la structure familiale, où elles sont bien plus souvent en charge des tâches domestiques.

D'autres logiques genrées apparaissent. On constate une nouvelle fois des différences marquées concernant la contribution de la situation conjugale sur le statut d'activité, plus grande pour les hommes que pour les femmes mais néanmoins importante pour les deux sexes. Par ailleurs, la CSP des parents contribue à plus de 16% à l'inégalité pour les hommes contre 9% pour les femmes. À caractéristiques données, les hommes dont le père est ouvrier, employé ou agriculteur ont moins de chance d'être en emploi à temps partiel (et à temps plein), mais ils ont plus de chance de l'être si la mère est agricultrice ou employée. Pour les femmes, les différences dans la probabilité d'être à temps partiel liées aux CSP des parents sont moins marquées. Les femmes dont la mère est ouvrière, indépendante ou qui n'a jamais travaillé ont moins de chance d'être en emploi, notamment à temps partiel, mais plus de chance si le père est agriculteur. Ainsi, une même CSP des parents influe différemment selon qu'elle soit celle du père ou de la mère, et selon que l'enfant soit un homme ou une femme. Dans tous les cas, avoir un parent cadre ou de profession intellectuelle supérieure favorise l'emploi, notamment à plein temps.

● En emploi à temps plein : un diplôme pour les femmes et un.e conjoint.e pour les hommes ?

La majorité de la population étudiée, en particulier les hommes, est en emploi à temps plein. Au préalable,

Graphique 3 : les contributions à la probabilité d'être à temps partiel par genre



Source : enquête Emploi 2018 et auteur. Population : 18-59 ans, hors retraité.e.s et étudiant.e.s - Note de lecture : chez les hommes, les différences de niveaux de diplôme contribuent à hauteur de 20% dans l'inégalité des chances d'être actif à temps partiel.

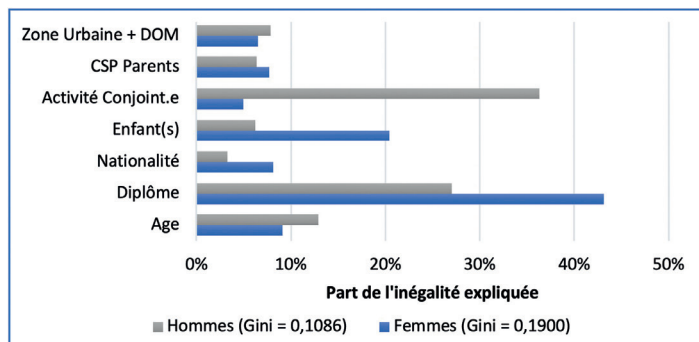
on constate dans le graphique 4 que l'inégalité dans la probabilité d'être en emploi à temps plein est deux fois plus forte chez les femmes (0,19) que chez les hommes (0,11), signe que les différences individuelles jouent un rôle moins important chez les hommes que chez les femmes dans le fait d'avoir ce statut d'emploi.

Le premier élément marquant est la contribution majeure du diplôme, notamment chez les femmes pour qui les différences de niveaux de diplômes expliquent plus de 40% de l'inégalité. Plus une femme est diplômée, plus il est probable qu'elle travaille à temps plein. À titre d'exemple, relativement à une situation de chômage, une femme détenant au moins un niveau de diplôme équivalent BAC+3 a quatre fois plus de chance d'être en emploi qu'une femme sans diplôme.

La contribution du diplôme compte également pour les hommes, mais plus faiblement, avec une contribution à l'inégalité de l'ordre de 27%. C'est la présence et le statut d'activité du conjoint qui constituent la première source d'inégalité pour ce groupe. Ce sont en effet les célibataires qui ont la probabilité la plus faible d'être en emploi à temps plein. Une discussion à ce sujet a été proposée précédemment. En substance, un homme avec un.e conjoint.e en emploi, ou dans une moindre mesure en inactivité, a une probabilité plus importante d'être à temps plein qu'un homme seul ou avec un.e conjoint.e au chômage. Pour les femmes, le fait le plus frappant ici est que l'influence de la situation de couple est dominée par le diplôme et par le nombre et l'âge d'enfants présents dans le ménage. Ainsi, la probabilité moyenne pour une femme d'être à temps plein lorsqu'elle n'a pas d'enfant est de plus de 60%, contre moins de 35% lorsqu'elle a trois enfants, l'inactivité étant la situation la plus probable dans ce dernier cas.

Cette analyse a permis de mettre en lumière qu'un même ensemble de caractéristiques individuelles observables

Graphique 4 : les contributions à la probabilité d'être à temps plein par genre



Source : enquête Emploi 2018 et auteur. Population : 18-59 ans, hors retraité.e.s et étudiant.e.s - Note de lecture : chez les femmes, les différences de compositions des enfants contribuent à hauteur de 20% à l'inégalité des chances d'être active à temps complet.

ne contribue pas de la même manière à l'inégalité face à l'inactivité, au chômage et à l'emploi entre les femmes et les hommes. De plus, la méthodologie adoptée permet d'apprécier l'importance relative des sources d'inégalités dans l'accès à différents statuts sur le marché du travail. Ainsi, même si le diplôme joue un rôle majeur, son influence est parfois surpassée par d'autres logiques comme l'âge et le statut du conjoint quand il est question de chômage, ou encore l'effet des enfants pour les femmes dans le cas de l'emploi à temps partiel. Par ailleurs, il apparaît que le célibat est le reflet d'éléments sous-jacents qui semblent peser lourd dans l'accès des hommes au statut d'actif, notamment en emploi. Enfin, la nationalité, l'origine sociale et géographique ont des contributions plus faibles que les autres facteurs susmentionnés, mais sont loin d'être négligeables pour l'appréciation des sources d'inégalité dans l'accès à l'emploi.

RÉFÉRENCES

- Biausque, Vincent et Stéphanie Govillot.** 2012. « Les couples sur le marché du travail ». Dans : « France – portrait social - Edition 2012 ». *Insee Références*.
- Bouchet-Valat, Milan.** 2018. « Hypergamie et célibat selon le statut social en France depuis 1969. Une convergence entre femmes et hommes ? », *Revue de l'OFCE*, vol. 160, no. 6, pp. 5-45.
- Chantreuil, Frédéric, Sébastien Courtin, Kévin Fourrey et Isabelle Lebon.** 2019. « A note on the decomposability of inequality measures ». *Social Choice and Welfare*, vol. 53.
- Fourrey, Kévin.** 2019. *Décomposition des indices d'inégalité et impact des politiques publiques*. Thèse de doctorat. Économies et finances. Normandie Université.
- Guergoat-Larivière, Mathilde et Séverine Lemièrre.** 2018. « Convergence des taux de chômage et persistance des inégalités femmes-hommes ». *Revue de l'OFCE*, vol. 160, no. 6, 2018, pp. 131-159.
- Minni, Claude et Bénédicte Galtier.** 2017. « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015. Un jeune sur dix au chômage ». *Dares Résultats*, no. 16.
- Solaz, Anne.** 2013. « Chômage et vie en couple : quelles relations ? ». *Regards croisés sur l'économie*, vol. 13, no. 1, 67-80.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi et du travail (dernières publications, colloques et séminaires) sont en ligne sur le site : ceet.cnam.fr Elles sont également disponibles via la [lettre électronique Flash](#) ainsi que les comptes [Twitter @CeetEtudes](#) et [LinkedIn Cnam-CEET](#).

Centre d'études de l'emploi et du travail

29, promenade Michel Simon – 93166 Noisy-le-Grand CEDEX – Téléphone : 01 45 92 68 00 - site : ceet.cnam.fr

Directrice de publication : Christine Erhel - Rédacteur en chef : Bilel Osmane

Mise en page : Ad Tatum - Dépôt légal : 1805-066 - Juin 2020 - ISSN : 1767-3356